

### VILLE DU TRÉPORT

La ville du Tréport compte 5850 habitants à l'année auxquels s'ajoutent plus de 4000 résidents secondaires. Cette commune située aux confins de la Normandie et de la Picardie est classée station balnéaire depuis 1962.

Cité industrielle et touristique, elle est la destination privilégiée des visiteurs venus de la région parisienne, du Nord - Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardenne. Ces visiteurs viennent tout au long de l'année pour profiter du panorama exceptionnel, du caractère authentique de cette ville et de son port de pêche niché au cœur de la ville.

Depuis de nombreuses années, la commune investit pour favoriser l'accueil des touristes.

Contact :  
Mairie du Tréport  
rue François Mitterrand  
76470 Le Tréport  
Tél : 02 35 50 55 20  
Site : [www.ville-le-treport.fr](http://www.ville-le-treport.fr)



## CAHIER D'ACTEUR

### Un projet destructeur et irréversible Un « non » sans appel

Cinq années après le «Projet de Parc éolien des Deux Côtes», on prétend de nouveau nous imposer un nouveau projet, qui diffère très peu du premier.

Sans remettre en question le principe du Grenelle de l'environnement, les élus du Tréport estiment qu'il faut se montrer particulièrement vigilant quant aux choix opérés en matière d'énergie renouvelable. Au prétexte d'atteindre le but fixé, il convient de veiller à ne pas mettre en œuvre des projets qui auraient des conséquences néfastes à la fois pour les collectivités locales et pour les populations qu'elles abritent.

Le « Projet de Parc éolien Dieppe - Le Tréport » est de ceux qui, par ses inconvénients incontestables, impacterait de plein fouet une ville déjà durement touchée à la fois par la crise et par la réduction des moyens qui lui sont accordés dans le cadre de la réforme territoriale. L'installation de 62 aérogénérateurs de 210 mètres de haut (soit deux fois plus que nos falaises, qui sont les plus hautes d'Europe !) en face de notre ville, au cœur de la zone de travail des 240 marins-pêcheurs, aurait un impact plus que nuisible sur l'activité de ces derniers. La pêche locale serait alors en péril, de même que le tourisme puisque c'est essentiellement pour profiter de notre petit port de pêche, actif toute l'année, que les touristes viennent si nombreux.

Le nombre d'emplois locaux détruits serait conséquent, nous l'évoquerons dans les pages suivantes, alors que ceux créés seraient dérisoires.

À cela, il convient d'ajouter la nuisance visuelle que ce projet implique pour les riverains.

Si ce projet voyait le jour, c'est toute une cité qui en subirait de plein fouet les conséquences.

# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT

### UN IMPACT BIEN TROP LOURD SUR LA PÊCHE...

La pêche est une activité ancestrale au Tréport. Elle est directement menacée à brève échéance par ce projet.

À l'origine, Le Tréport était un petit village de pêcheurs oeuvrant à pied ou en barque. La pêche était alors, la principale source de revenus des Tréportais.

La pêche est aussi l'une des activités qui a permis l'essor de la ville. La population a augmenté au fil du temps et l'habitat s'est développé autour du petit port de pêche.

Ce port a lui aussi grandi et a fait l'objet d'investissements importants de la part du Conseil Général en 1991. Il abrite désormais 70 embarcations (voir notre encadré) dédiées pour la plupart à la pêche côtière. Les pêcheurs doivent faire face à de nombreuses restrictions relatives aux quotas de pêche. Au Tréport, ils ont également vu leur zone de pêche se réduire sensiblement lors de la construction de la centrale nucléaire de Penly dès le début des années 80. Pour des raisons de sécurité, il leur a été formellement interdit de sillonner les abords de la centrale. Les pêcheurs subissent également les contraintes liées à la zone Natura 2000.

Le projet « Parc Éolien Dieppe - Le Tréport » prévoit l'implantation de 62 aérogénérateurs espacés de 1200 à 1900 m les uns des autres. Le pétitionnaire envisage son implantation au coeur de la zone de prédilection des pêcheurs puisqu'on y trouve la sole, le turbot, ou encore la limande. Certains assurent que cette zone sera favorable à la reproduction des poissons, mais aucun élément scientifique n'est venu étayer cette thèse. Des observations menées à l'étranger tendent au contraire à penser que le poisson connaît des difficultés de croissance dans les zones d'implantation d'éoliennes.

Il est également prévu que les pêcheurs pourraient traverser la zone, ce que les professionnels de la pêche n'envisagent que difficilement. « Par grand vent on distinguerait difficilement les éoliennes et en cas de panne, avec le courant, il ne faudrait que quelques minutes pour dériver

#### La pêche en chiffres

En 2014, le port du Tréport compte 70 navires normands et picards. Ces derniers ont trouvé refuge ici en raison de l'ensablement de la Baie de Somme. 15 ans plus tôt, le port ne comptait que 59 bateaux. 240 marins-pêcheurs vivent directement de cette activité. À ce chiffre s'ajoutent les 800 personnes travaillant à terre et dépendant de ce secteur. Le chiffre d'affaires des bateaux du Tréport s'élève à 11 millions d'euros par an.

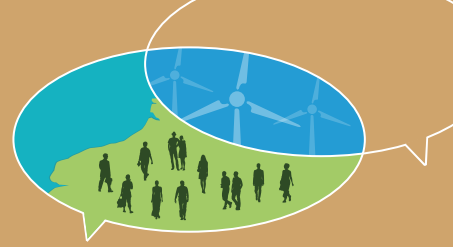


Le port de pêche, situé au coeur de la ville, emploie 240 marins. Une partie du poisson est vendue directement sur le port, pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes.

et les heurter de plein fouet. Implanter des éoliennes dans ces zones serait aussi dangereux que de les installer au milieu de l'autoroute », commente un pêcheur. Sachant que la flotte est essentiellement constituée de petits bateaux pratiquant la pêche côtière, la concrétisation d'un tel projet aboutirait à la disparition d'une partie de la flotte de pêche et au chômage de toute une population. On estime en effet que, pour 1 emploi en mer, correspondent 4 emplois à terre. On nous fait miroiter des centaines d'emplois à créer, mais aucun engagement n'est pris. Nous savons tous que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. De plus, même s'ils devaient être replacés, les pêcheurs sont des hommes passionnés qui ont choisi de partir à la mer, non pour entretenir des éoliennes, mais pour perpétuer une activité ancestrale.

#### Une nuisance permanente

62 éoliennes de 210 m de haut à 15 km de nos côtes, tel est le contenu de ce projet. Les Tréportais peuvent actuellement voir une dizaine d'éoliennes situées sur terre, dans la Somme, à 9 km à vol d'oiseau. Ils savent à quel point cela impacte le paysage. Alors 6 fois plus d'éoliennes, 2 fois plus grandes, sur un espace actuellement dégagé, c'est inacceptable. Les habitants du Tréport, qu'ils soient présents à l'année ou en résidence secondaire, n'ont pas choisi de s'installer dans notre ville pour cela.



## ...ET SUR LE TOURISME

**Le tourisme est une activité économique essentielle pour la station balnéaire.**

### Le tourisme en chiffres

L'office de tourisme du Tréport enregistre 62 000 visiteurs dans ses locaux en 2014. Près de 30 000 demandes d'informations par mail, courrier ou fax ont été renseignées la même année et 106 groupes ont été reçus.

Le nombre de visites sur le site internet de la ville est de 206 602 pour l'année 2009.

La ville du Tréport compte 1863 couverts en restauration et 1674 lits en hôtels, locations meublées et campings.

Le port de plaisance compte 225 anneaux.

L'OTSI, association de type loi 1901, bien conscient des effets de ce projet, s'y oppose clairement.

Le Tréport accueille les premiers adeptes de la villégiature et est l'une des destinations préférées de Louis-Philippe. À peine un siècle plus tard, cette station balnéaire de la côte normande est rendue célèbre par les premiers congés payés. La plage la plus proche de Paris est appréciée depuis lors par une clientèle familiale en recherche d'une destination proche et authentique.

Au Tréport, le tourisme ne se résume pas à la seule saison estivale. Tout au long de l'année les visiteurs viennent en nombre pour apprécier à partir du sommet des falaises un panorama dégagé et préservé en direction de nos voisins picards d'un côté et de la côte normande de l'autre.

Les touristes sont attirés par les équipements mis à disposition par la ville, notamment son funiculaire qui transperce



### Des visiteurs que la ville tient à conserver

la falaise mais c'est avant tout la présence du port de pêche autour duquel s'est bâtie la ville qui attire les visiteurs. La réduction du nombre de bateaux, voire la disparition de cette activité marquerait un coup d'arrêt pour le tourisme. La présence du parc d'éoliennes envisagé serait aussi préjudiciable à la pratique de la plaisance à proximité du port du Tréport qui abrite plus de 200 voiliers et bateaux à moteur de plaisance.

Les visiteurs sont en quête de nature et d'authenticité et, avec un paysage défiguré, ils tourneraient le dos à notre station.

### Le témoignage de Magali Huc, directrice de l'Office de Tourisme

Activité fondée sur les paysages, l'environnement et le patrimoine, le tourisme est directement impacté par toute modification substantielle du lieu dans lequel il s'exerce. Les espaces littoraux qui contribuent à l'image touristique de la côte sont aujourd'hui déjà menacés par l'érosion et la pollution. La construction d'éoliennes en mer, qui devraient avoir un impact visuel sur le paysage, apporte une autre problématique. L'altération du paysage, dans une région touristique à forte attractivité liée à ces paramètres naturels, n'est pas négligeable. Le manque de recul sur l'existant des parcs en Europe, nous invite à la réflexion. Les enjeux d'environnement qui sont également un aspect fondamental de

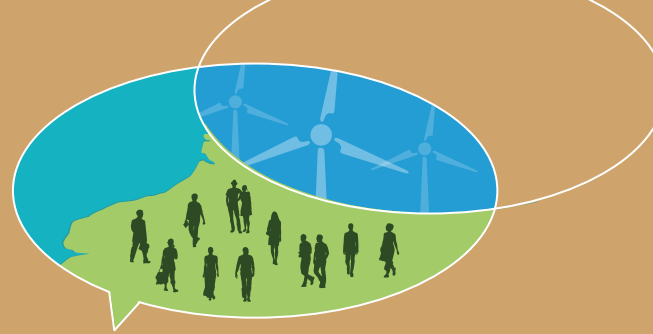
l'offre et donc de la fréquentation touristique, nous obligent à nous rappeler que nous sommes en partie sur le Parc naturel marin des estuaires de Picardie et de la Côte d'Opale.

Enfin, un secteur économique très lié naturellement et historiquement au tourisme dans notre région, ne serait-il pas menacé directement dans ses fondements si une zone dédiée et opérationnelle n'était pas ouverte aux professionnels de la pêche ?

Préserver dans leur ensemble, les activités économiques spécifiques du littoral et en particulier le tourisme et la pêche me semblent être un objectif fondamental pour ces prochaines années.

# DÉBAT PUBLIC

## PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT



### L'ÉOLIEN INDUSTRIEL, N'EST PAS UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE

**L'industrie éolienne est non seulement polluante, mais aussi nettement plus coûteuse que les autres modes de production d'électricité.**

Si l'on dispose d'un côté une éolienne, et de l'autre une vilaine centrale au charbon très fumante ou une centrale nucléaire générant des déchets radioactifs, de prime abord, le choix de tout un chacun est rapidement fait. Que ce soit pour soi-même ou pour les générations futures, l'éolien semble dénué de tout inconvénient alors que le nucléaire ou la production fossile devraient être cloués au pilori. Pourtant, cette jolie image d'Épinal ne résiste pas un instant à une rapide analyse du sujet.

Si l'énergie éolienne n'est pas polluante en elle-même, elle nécessite pour sa mise en œuvre le déploiement de moyens polluants : les matériaux servant à réaliser les éoliennes sont constitués en partie de résines, il faut les acheminer sur site à grand renforts de convois exceptionnels routiers et enfin, la fixation de chaque éolienne off-shore en place nécessite la destruction des fonds.

Par ailleurs, les éoliennes ne produisent de l'électricité qu'en période de vent, à condition qu'il y en ait assez, mais pas trop (sinon le système se met en sécurité et est stoppé).

Enfin, le coût de la production éolienne est beaucoup plus élevé que celui de l'électricité nucléaire. Pourtant les

projets de sites industriels éoliens sont très lucratifs pour leurs propriétaires puisqu'EDF est dans l'obligation de racheter la production qu'elle revend ensuite aux usagers en leur faisant supporter le surcoût. L'intérêt d'un tel projet n'a donc rien de collectif, il est simplement de nature à satisfaire des intérêts privés.

Il est également utile de s'interroger sur le devenir d'un tel parc s'il devait voir le jour. Il est légitime de nourrir des craintes quant à son démantèlement. Sa durée de vie est d'une vingtaine d'années. C'est à la fois très long et très court. Que deviendra ce parc quand il ne produira plus ? Qui en payera l'hypothétique démantèlement ?



**Situées à 9 km du Tréport, ces éoliennes mesurent «seulement» une centaine de mètres. Elles sont pourtant très visibles.**

#### « Non ! », sauf si...

- La production d'énergie éolienne est à la fois aléatoire et fort coûteuse. La ville du Tréport se place en faveur des procédés visant à favoriser les économies d'énergie. Il s'agit de la manière la plus fiable de réduire la production de CO<sub>2</sub> tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.
- 62 éoliennes implantées à quelques encablures de nos côtes auraient pour conséquence de nuire gravement à l'activité de la pêche côtière.
- Ce projet, dont l'impact visuel est incontestable, aurait aussi des répercussions sur le tourisme qui, si elles ne peuvent être estimées avec précision aujourd'hui, sont elles aussi évidentes.

Dans ces conditions, la ville du Tréport s'oppose fermement à ce projet éolien qui serait à la fois préjudiciable à la ville, à ses habitants, à ses touristes et à une large partie des acteurs socio-professionnels du secteur. Ce projet, comme celui qui avait été présenté cinq ans plus tôt, a été imposé sans concertation avec les acteurs locaux. Aujourd'hui, les pêcheurs proposent un déplacement de ce projet à l'Ouest de Dieppe sur une zone qui leur serait nettement moins préjudiciable. Si cette demande était pleinement entendue, la ville du Tréport pourrait être amenée à lever son opposition.